

CAMP DE
JOUR

INFORMATIONS AUX PARENTS

2026



RAPPEL

**LES HEURES D'OUVERTURE
DU CAMP SONT :**

Lundi au jeudi : 7 h 15 à 17 h 15
Vendredi : 7 h 15 à 16 h 15



VILLE DE
SAINT-GEORGES



ACQ

CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2026

**Le camp sera fermé
le mercredi 1^{er} juillet.**

DATES

**Le camp de jour
débutera le 29 juin
et se terminera
le 14 août.**



LE CAMP DE JOUR DE VILLE DE SAINT-GEORGES, C'EST...

- Des activités planifiées, organisées et animées par l'équipe d'animation;
- Jeux de compétition, coopération, sports, bricolage, des jeux calmes, etc.;
- De la baignade ou des jeux d'eau;
- 30 minutes de dîner et 2 pauses collation de 15 minutes;
- Des chansons durant la journée et lors des déplacements;
- Plusieurs activités festives thématiques contribuent à la magie de l'été;
- Des prises de présences régulières;
- Un lieu sécuritaire pour les enfants.

HORAIRE DES SITES

Le cœur de l'animation se déroule entre 9 h et 15 h 30 du lundi au jeudi et jusqu'à 14 h 30 le vendredi. Nous vous recommandons de respecter les heures d'arrivée et de départ ci-dessous. Ainsi, votre enfant vivra pleinement la programmation du camp de jour et son été en sera d'autant plus animé!

Lundi au jeudi : 7 h 15 à 17 h 15
Accueil : 7 h 15 à 9 h / Départ : 15 h 30 à 17 h 15

Vendredi : 7 h 15 à 16 h 15
Accueil : 7 h 15 à 9 h / Départ : 14 h 30 à 16 h 15

JOURNÉE TYPE

7 h 15 à 9 h : Accueil du matin au même endroit

9 h 15 : Rassemblement / Animation

9 h 30 à 11 h 30 : Transition (toilettes, déplacements) et animation d'activités variées par l'animateur de groupe

Entre 11 h et 12 h 30 : Dîner (30 minutes assis)

À partir de 13 h : Possibilité de baignade ou d'animation

15 h 30 à 17 h 15 : DÉPART au même endroit

2 collations seront prises en groupe au cours de la journée : Une au cours de la période d'animation du matin et une au cours de la période d'animation de l'après-midi.

JOURNÉE EN TEMPS DE PLUIE

Lorsque la pluie est légère, il est fort probable que les groupes poursuivent leurs activités à l'extérieur. Si la pluie est froide, abondante ou qu'il y a des orages, les groupes réaliseront leurs activités à l'intérieur. En tout temps, votre enfant doit avoir des vêtements adaptés à la température.

PROCÉDURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

La période d'accueil a lieu de 7 h 15 à 9 h du lundi au vendredi. La période de départ a lieu de 15 h 30 à 17 h 15 du lundi au jeudi et de 14 h 30 à 16 h 15 le vendredi.

Nous vous demandons de descendre de la voiture avec votre enfant et de le reconduire à son point de rassemblement afin de signaler sa présence.

Pendant ces périodes, l'équipe prévoit des activités permettant aux enfants d'arriver ou de quitter en gardant l'animation distrayante pour le groupe. Les groupes resteront près de leur point de rassemblement.

En dehors des heures d'accueil et de départ, les groupes seront en activité à différents endroits sur les sites. Il sera donc de la responsabilité du parent de trouver le groupe de son enfant pour donner la présence de l'enfant. Si vous devez venir chercher votre enfant avant la période de départ, nous vous conseillons d'aviser l'animateur de celui-ci le matin.



SÉCURITÉ EN VOITURE PRÈS DES SITES

Pendant toute la durée du camp de jour, nous vous invitons à demeurer vigilants et prudents lors de vos déplacements en voiture à proximité des sites et dans les stationnements. Voici quelques consignes à appliquer afin d'assurer la sécurité de tous :

- Réduisez votre vitesse;
- Ne dépassez jamais un autre véhicule;
- Lorsque vous devez reculer, regardez aux alentours de votre véhicule et pas seulement dans vos rétroviseurs;
- Restez à distance des cyclistes et des piétons;
- S'il y a lieu, respectez le sens de la circulation.

POINTS DE RASSEMBLEMENT

COMPLEXE MULTISPORT

Camp régulier : vous rendre **à côté** du complexe multisport.

Camp sportif : **devant** le complexe près de l'entrée de la piscine.

PARC DES SEPT-CHUTES

Vous rendre **près des terrains de shuffleboard (jeu de palets) / kiosque d'information**, accès par la 49^e Rue Nord ou la 25^e Avenue.

PARC CARON

Vous rendre dans le **stationnement de l'école Les Sittelles**.

CENTRE CULTUREL MARIE-FITZBACH

Vous rendre **devant** le centre culturel.

Les enfants ne peuvent pas partir seuls sans autorisation écrite des parents.



FRAIS DE RETARD

Des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes de retard par enfant seront facturés aux parents.

PROCÉDURES EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE

En cas d'arrivée tardive (après 9 h 15), vous devez chercher le groupe de votre enfant sur le site.

Il n'est pas nécessaire de signaler l'absence de votre enfant. Si votre enfant n'est pas présent le matin, nous considérons qu'il est absent pour la journée.

DEMANDE DE JUMELAGE

Vous devez appeler au **418 228-6741, poste 3337 entre 10 h 30 et 17 h du lundi au vendredi** pour faire une demande de jumelage.

Vous avez jusqu'au vendredi 15 mai à 17 h pour le faire.

Aucune demande de jumelage n'est garantie.

INFIRMERIE

Nous offrons un service d'infirmier pour assurer le bien-être de vos enfants. Nous aurons à disposition l'équipement nécessaire pour soigner les petits bobos de vos enfants. Aucun médicament ne peut être donné aux enfants pour mal de tête, piqûre, enflure, démangeaison, mal de ventre, nausée, etc.

Dans le cas d'une blessure grave (ex.: choc à la tête, fracture), nous vous contacterons pour que vous veniez chercher votre enfant afin de vous rendre à l'hôpital. Si la gravité de la situation l'impose, nous aurons recours au transport ambulancier et les frais de celui-ci seront assumés par le parent.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SORTIES

Des sorties sont prévues au calendrier.

CAMP RÉGULIER

L'inscription pour ces sorties se fera pendant la période d'inscription du 29 avril au 1^{er} mai 2026 pour les résidents seulement. Le camp reste ouvert pour les enfants qui ne sont pas à la sortie.

CAMP DE JOUR AVEC SPÉCIALISATION

La sortie est incluse à l'inscription. Tout le camp va en sortie.

ACTIVITÉS

Des activités spéciales sont prévues à l'horaire pour que les enfants puissent découvrir de nouvelles passions au cours de l'été. Que ce soit des sports, des ateliers artistiques ou culturels, les activités seront parfois animées par des partenaires locaux de confiance.

JOURNÉES THÉMATIQUES

Pendant ces journées spéciales, les activités et jeux organisés par les animateurs tourneront autour du thème. Les enfants sont invités à se costumer selon la thématique.

RELEVÉ 24

Un relevé vous sera envoyé par courriel en février 2027 (relevé 24). Il sera utile pour votre déclaration d'impôt. Il est important d'inscrire le numéro d'assurance sociale et de vérifier vos coordonnées dans Sport-Plus pour recevoir ce reçu. Celui-ci sera remis seulement au parent qui aura payé.

Pour toute question concernant le **relevé 24**, veuillez écrire à tatiana.sierra@saint-georges.ca



PLAGES HORAIRES DE PISCINE

Les enfants inscrits au **parc des Sept-Chutes** et au **complexe multisport** pourront profiter d'une période de bain libre selon l'horaire établi.

Le **parc Caron** aura des sorties à la piscine (voir le calendrier des activités sur le site Web).

En tout temps, des jeux d'eau pourront être organisés dans tous les sites, donc prévoir le maillot de bain et la serviette de plage dans le sac de votre enfant.

VESTES DE FLOTTAISON ET ÉVALUATIONS

La veste de flottaison individuelle (VFI) sera obligatoire pour tous peu importe l'âge de l'enfant.

Si un parent désire que son enfant ne porte pas de veste, il devra se présenter à l'une des plages horaires d'évaluation à la piscine du complexe multisport. Les dates seront sur le site Web : loisirs.saint-georges.ca/camp-de-jour dans la section «Informations aux parents». **Vous pouvez aussi surveiller la page Facebook des Loisirs de la Ville de Saint-Georges ou la page Camp de jour Parents 2026**

Durant l'évaluation, un sauveteur déterminera si votre enfant a besoin ou non d'une veste de flottaison individuelle (VFI).



IMPORTANT

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant dans l'eau, le port d'une veste de flottaison est obligatoire lors des activités à la piscine.



NOTE

Les vestes de flottaison sont fournies par la Ville. Ce seront les seules vestes permises à la piscine pour le camp de jour.

IMPORTANT à lire avec votre enfant

RÈGLEMENTS DU BAIGNEUR

Afin de s'assurer que tout se déroule bien, voici quelques règlements qu'il devra respecter. Vous pouvez lui lire en début d'été.

- 1. Je prends ma douche avant d'entrer dans la piscine.**
- 2. Je marche calmement** sur le bord de la piscine et sur les plongeurs.
- 3. Je garde la piscine propre** : je ne mange pas, ne bois pas, ne mâche pas de gomme et ne crache pas dans l'enceinte.
- 4. Je plonge seulement dans la partie profonde.**
- 5. Je ne fais que des sauts vers l'avant**, que ce soit du bord de la piscine ou du plongeur.
- 6. Sur les plongeurs, j'attends mon tour** : une seule personne à la fois et j'attends que la personne soit rendue à l'échelle avant de sauter.
- 7. Je respecte les installations** : je ne m'accroche pas aux câbles.
- 8. Je joue de façon sécuritaire** : je ne pousse pas et je ne tire pas les autres.
- 9. Je porte mon casque de bain en tout temps.** Aucun casque n'est prêté ou loué. Il est possible de s'en procurer un au coût de 6,50 \$.
- 10. Si je n'ai pas de bracelet vert, je porte une veste de flottaison individuelle (VFI).**

INFORMATION CONCERNANT VOTRE ENFANT

Il est important de mettre le **profil de votre enfant à jour dans Sport-Plus** avant le début du camp de jour.

Si vous avez de l'information importante à ajouter au cours de l'été, nous vous invitons à le faire par écrit à l'arrivée de votre enfant au camp de jour **ET** dans Sport-Plus.

ALLERGIES

Si votre enfant prend des médicaments ou s'il souffre d'une allergie, vous devez absolument en discuter avec son animateur ou l'animateur-chef et le mentionner sur la fiche de votre enfant.

AUTO-INJECTEUR

Si votre enfant possède un auto-injecteur, vous devez fournir une pochette ventrale, car il doit l'avoir en tout temps sur lui.

NOIX ET ARACHIDES

Il est strictement interdit d'apporter au camp de jour des aliments contenant des noix ou des arachides.

BRACELETS

Nous prévoyons des bracelets pour les allergies sévères qui vous seront envoyés par la poste. Veuillez le remettre à votre enfant.

DÎNER

L'encadrement du dîner est supervisé en tout temps par le personnel. Un temps calme de 30 minutes, où les enfants restent assis, est obligatoire pour tous pendant la période du dîner.

Le partage de nourriture est interdit en raison des intolérances et allergies alimentaires.

Le dîner se prend à l'extérieur, généralement sur l'herbe ou sur des bancs. Des micro-ondes ou des services de restauration ne sont pas disponibles dans les parcs.

MÉDICAMENTS

Si votre enfant prend des médicaments ou s'il souffre d'une allergie, vous devez absolument en discuter avec son animateur ou l'animateur-chef et le mentionner sur la fiche de votre enfant.

Seul l'animateur de votre enfant peut administrer un médicament. Pour ce faire, il est **impératif** que vous remplissiez le formulaire d'autorisation **avant le camp de jour**.

Aucun médicament, qu'il soit en vente libre ou prescrit, ne doit se retrouver dans le sac à dos ou la boîte à lunch de votre enfant. Tous les médicaments doivent être remis à l'animateur qui les conservera sous clé et les administrera durant la journée selon les indications fournies, à l'exception d'un auto-injecteur ou pompe d'asthme.

Nous vous invitons à nous **appeler** pour planifier une rencontre si vous avez besoin de nous **former pour la bonne prise de médicaments** de votre enfant (par exemple pour les injections d'insuline).



IMPORTANT à lire avec votre enfant

LE CODE DE VIE

La notion de **respect** est la principale valeur pour contrer la violence physique et verbale et ainsi éliminer la possibilité d'intimidation dans le cadre du camp de jour.

Les enfants doivent être respectueux dans leurs paroles et leurs gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'ils côtoient (animateurs, responsables et autres enfants).

Il y aura **tolérance zéro de la violence verbale** (cris, menaces, injures, etc.) **et physique** (bousculades, batailles, gestes obscènes, blessures, etc.). Ceci est valide pour la sécurité des enfants, que ce soit les autres ou lui-même.

Les enfants doivent également respecter le matériel qui est mis à leur disposition par la Ville de Saint-Georges. En cas de bris volontaire, la Ville se réserve le droit de demander aux parents d'assumer les frais de réparation ou de remplacement du matériel endommagé

La Ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de retourner chez lui un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour et cela, sans remboursement.

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES CONSÉQUENCES À UN MANQUEMENT DU CODE DE VIE

ÉTAPE 1

Rappel verbal à 3 reprises à l'enfant de la règle qu'il doit respecter avec avertissement de la conséquence qui suivra s'il n'y a pas modification du comportement.

ÉTAPE 2

Application de la conséquence et d'un geste réparateur, s'il y a lieu.

ÉTAPE 3

S'il n'y a pas de modification du comportement, il y aura une réflexion dans le bureau de l'animateur-chef (fiche écrite) qui doit être **signée** par les parents.

ÉTAPE 4

S'il y a récurrence, les parents seront contactés et l'enfant sera rencontré par le responsable de site et le parent doit signer la fiche.

ÉTAPE 5

S'il n'y a pas d'amélioration du comportement, le responsable de site contactera le parent, il peut y avoir une suspension de 1 à 3 jours et le parent doit signer la fiche.

ÉTAPE 6

Si après une suspension, l'enfant ne respecte toujours pas le code de vie, il sera renvoyé définitivement, et ce, **sans remboursement.**

Il y a généralement une progression dans l'application des conséquences à un manquement au code de vie, mais ceci n'est toutefois pas automatique. Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement et pas nécessairement dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1, 2, 3 ou 4 peuvent être omises.










LES 5 RÈGLES DU CAMP DE JOUR

- Je joue sans faire mal.
- Je participe avec le sourire.
- Je respecte le matériel et les lieux.
- Je joue en sécurité.
- Je parle pour régler mes conflits.

MATÉRIEL REQUIS


Dans le sac à dos de votre enfant, il y a toujours :

-  • **Imperméable** (au besoin)
-  • **Chapeau ou casquette**
-  • **Bouteille d'eau** réutilisable de préférence
-  • **Souliers de course** (aucune sandale sans attaches au talon)
-  • **Vêtements confortables** et chauds convenant à la température ou à l'activité prévue
-  • **Crème solaire** SVP, appliquez de la crème à votre enfant le matin avant de partir et identifiez le contenant. Priorisez de la crème solaire en **vaporisateur**
-  • **Boîte à lunch : 1 repas et 2 collations** avec des blocs réfrigérants « Ice pack »
[Cliquez pour des idées de boîtes à lunch](#)
-  • Maillot de bain et serviette de plage

 **Identifiez tous les items de votre enfant afin d'éviter les pertes.**

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus.

DANS LE SAC À DOS DE VOTRE ENFANT, IL N'Y A PAS :

-  • De **repas qui doit être réchauffé** puisque chaque jour nous mangeons en pique-nique. Vous pouvez utiliser un thermos.
-  • Des aliments contenant des **arachides** ou des **noix**.
-  • Des **bijoux** ou **objets de valeur** puisqu'il y a déjà des animateurs en or.
-  • Des **tablettes** ou **Ipod** puisque nous avons plein de musique et de chansons au camp de jour. **Sauf exception.**
-  • D'**argent de poche**
-  • De **jeux personnels** (cartes Pokémon, Scooby-Doo...) S'il y a une activité que votre enfant aime particulièrement faire, il peut en parler avec son animateur.
-  • De **médicaments**. Sauf exception.



IMPORTANT

En tout temps, des jeux d'eau pourront être organisés dans tous les sites, donc prévoir le maillot de bain et la serviette de plage dans le sac de votre enfant.

Une boîte d'**objets perdus** est disponible dans chacun des parcs. Nous conservons les objets perdus jusqu'en septembre.

CRÈME SOLAIRE

Il est important que vous **montriez à votre enfant à mettre de la crème solaire avant le début du camp**. Sachez que le personnel du camp n'est pas autorisé à mettre de la crème solaire aux enfants (**à l'exception** des animateurs-spécialisés des enfants rencontrant des difficultés motrices suite à la demande du parent responsable).

Chaque enfant doit avoir **sa propre bouteille de crème solaire** identifiée, et ce, même s'il y a un frère ou une sœur qui fréquente le même site. Les enfants ne peuvent pas se prêter de la crème solaire entre eux. Sachez que l'animateur de votre enfant ne peut pas le forcer à appliquer de la crème solaire. Nous vous encourageons à sensibiliser votre enfant à l'importance de mettre de la crème solaire. **Il est conseillé que vous appliquiez une couche avant son arrivée au camp.**

FOIRE AUX QUESTIONS

QUE SE PASSE-T-IL SI MON ENFANT A OUBLIÉ SON MAILLOT ?

Il n'y aura pas de baignade pour lui durant cette journée. Il pourrait faire des activités avec un autre animateur durant la période de baignade.

QUE SE PASSE T-IL AU CAMP LORSQU'IL PLEUT TOUTE LA JOURNÉE ?

Lors des journées de pluie, la programmation est ajustée. Les journées complètes de pluie perturbent la programmation régulière. Tous les enfants sont regroupés dans les bâtiments de leur site (pavillon Alfred-Leblond, complexe multisport et l'école Les Sittelles).

QUE SE PASSE T-IL SI MON ENFANT NE VEUT PAS METTRE DE CRÈME SOLAIRE ?

Les animateurs encouragent fortement les enfant à mettre de la crème solaire, mais ceux-ci ne peuvent pas obliger ni mettre de la crème solaire à un enfant.

PUIS-JE CHANGER DE SITE OU DE GROUPE DURANT L'ÉTÉ ?

Non. Suite à la période d'inscription, les groupes sont formés selon plusieurs critères. Le changement de groupe ou de site pour un seul enfant perturbe l'organisation des groupes de plus de 900 jeunes.

RÔLE DU PARENT

- **Assurer une bonne communication** : informer l'équipe de toute information importante concernant son enfant (santé, besoins particuliers, changements, etc.).
- **Respecter les horaires et les procédures** : arriver à l'heure et suivre les consignes de départ et d'arrivée.
- **Préparer adéquatement son enfant** : s'assurer qu'il a tout le matériel requis (repas, vêtements adaptés, crème solaire, etc.).
- **Collaborer avec l'équipe d'animation** : faire confiance aux animateurs et intervenir de façon respectueuse en cas de question ou de situation.





POUR NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

418 228-6741, poste 0

COURRIEL

Les commentaires, suggestions ou plaintes doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante : campdejour@saint-georges.ca

GROUPE FACEBOOK

Groupe exclusif pour les parents : facebook.com/groups/1883753049082412



PROGRAMME D'INTÉGRATION

Au camp de jour, l'intégration est un service offert aux **enfants ayant des besoins particuliers**. Le secteur de l'intégration se définit par un accompagnement non spécialisé dans un groupe régulier du camp de jour selon son âge. Dans certains groupes, il peut y avoir jusqu'à 3 jeunes ayant des besoins particuliers et ils seront jumelés à un animateur d'intégration.

Nous vous encourageons à communiquer avec notre équipe à campdejour@saint-georges.ca pour toute information ou demande d'accompagnement.

Pour bénéficier d'un tel accompagnement, vous devez nous contacter au mois de février précédent l'été du camp.

AIDE-MÉMOIRE

(À afficher sur le frigo)

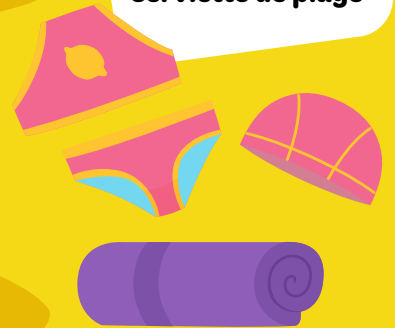


Imperméable
(au besoin)



Chapeau
ou **casquette**

Maillot de bain,
casque de bain et
serviette de plage

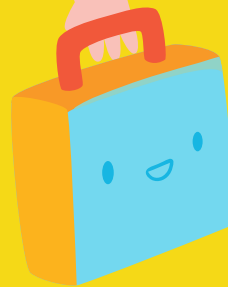


Crème solaire

Vêtements
confortables



Bouteille
d'eau



Boîte à lunch
1 repas et 2 collations
avec des blocs
réfrigérants « Ice pack »

Souliers
de course

CAMP
DE
JOUR